



Amenagement terrasse d'une terrasse en partie commune

Par **walker TorLeif**, le **04/04/2017** à **16:55**

Bonjour

Je suis copropriétaire dans un immeuble de 4 etages et suis au 4eme etage. L'immeuble a été construit dans les années 70.

La terrasse n'est pas privative. MAIS ON PEUT Y AVOIR ACCES avec une vue impressionnante sur Paris.

Je souhaite racheter avec l'aide des copropriétaires du dernier etage la terrasse et la rendre privative a moindre frais et en évitant les litiges provenant des co-proprietaires des etages inférieurs!

Y a t'il un avocat specialise dans ce type de démarche qui peut assurer le succès de cette entreprise?

Tor-Leif Walker
Port.: 06 76 71 00 22